

ORIGA GROUP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 44 580 €
Siège social : 45 cours Gouffé
13006 MARSEILLE
433 766 649 RCS MARSEILLE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2026

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA GERANCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a final upward flourish.

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise														ORIGA GROUP - SIREN : 433766649																	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois														12														Néant ☐			
																												Exercice N clos le			
																												30/09/2025			
														Brut				Amortissements, provisions				Net									
Capital souscrit non appelé														TOTAL (I)				AA	0								0				
ACTIF IMMOBILISÉ		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Frais d'établissement										AB	0				AC	0				0							
				Frais de développement										CX	0				CQ	0				0							
				Concessions, brevets et droits similaires										AF	13 664				AG	13 394				270							
				Fonds commercial (1)										AH	233 462				AI	0				233 462							
				autres immos incorporelles										AJ	452 083				AK	0				452 083							
				Avances et acomptes sur immo. incorporelles										AL	0				AM	0				0							
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Terrains										AN	0				AO	0				0							
				Constructions										AP	0				AQ	0				0							
				Install. techniques, matériel et outillages industriels										AR	7 489				AS	7 489				0							
				Autres immos corporelles										AT	867 829				AU	785 170				82 659							
				Immos en cours										AV	0				AW	0				0							
				Avances et acomptes										AX	0				AY	0				0							
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon méthode équivalence										CS	0				CT	0				0							
				Autres participations										CU	512 215				CV	5 000				507 215							
				Créances rattachées à participations										BB	15 735				BC	0				15 735							
				Autres titres immobilisés										BD	0				BE	0				0							
				Prêts										BF	0				BG	0				0							
				Autres immobilisations financières										BH	87 205				BI	46 280				40 925							
Total (II)														BJ	2 189 681				BK	857 333				1 332 348							
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *		Matières premières, approvisionnements										BL	0				BM	0				0							
				En cours de production de biens										BN	0				BO	0				0							
				En cours de production de services										BP	0				BQ	0				0							
				Produits intermédiaires et finis										BR	0				BS	0				0							
				Marchandises										BT	0				BU	0				0							
		CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes										BV	0				BW	0				0							
				Clients et comptes rattachés (3)										BX	2 236 899				BY	272 222				1 964 677							
				Autres créances (3)										BZ	73 061				CA	0				73 061							
				Capital souscrit appelé, non versé										CB	0				CC	0				0							
				DIVERS		V.M.P. (dont actions propres: 0)										CD	816 192				CE	0				816 192					
Disponibilités										CF	2 267 610				CG	0				2 267 610											
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)										CH	68 212				CI	0				68 212									
		Total (III)										CJ	5 461 975				CK	272 222				5 189 753									
		Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)										CW	0								0										
		Primes de remboursement des obligations (V)										CM	0								0										
		Ecart de conversion actif (VI)										CN	0								0										
Total général (I à VI)														CO	7 651 656				1A	1 129 555				6 522 101							
(1) Droit au bail				0				(2) à moins d'un an				CP		15 735				(3) à + d'1 an				CR	0								
Clause de réserve de propriété - immob.				0				stocks				0				créances				0											

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					ORIGA GROUP - SIREN : 433766649		Néant ☐	
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				61 940	)	DA	61 940
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB	1 453 605
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0	)	DC	0
	Réserve légale (3)						DD	7 124
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0	)	DG	1 510 861
	Report à nouveau						DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	811 742
	Subventions d'investissement						DJ	0
	Provisions réglementées						DK	0
	TOTAL (I)						DL	3 845 272
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	0
	Avances conditionnées						DN	0
	TOTAL (II)						DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	0
	Provisions pour charges						DQ	0
	TOTAL (III)						DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS	0
	Autres emprunts obligataires						DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV	90 066
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW	825
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	133 934
	Dettes fiscales et sociales						DY	1 029 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ	0
	Autres dettes						EA	359 328
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB	1 063 321
TOTAL (IV)						EC	2 676 829	
Ecart de conversion passif						ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	6 522 101	
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	0
			- Écart de réévaluation libre				1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	2 676 829
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	0

Annexes comptables 2024-2025

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025



ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE
13006 MARSEILLE

SIREN : 433.766.649

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR48433766649

Sommaire

Annexe	3
Préambule	4
Principes et méthodes comptables	5
Postes du bilan et du compte de résultat	8

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2023** à **30/09/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **6 522 100,67 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **811 742,19 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 décembre 2025 a décidé de réduire le capital social d'une somme de 17 360€, pour le ramener de 61 940 € à 44 580 € par rachat et annulation de 868 parts sociales.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Indemnité de départ à la retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet l'exercice.

A titre d'information, l'indemnité conventionnelle de départ à la départ s'élève au 30/09/2025 à 74 262.33€ avec les hypothèses de calculs suivantes :

- âge départ à la retraite : 65-67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'inflation : 2.5 %

- taux d'actualisation : 3 %

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	699 208			699 208
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	7 489			7 489
Autres immobilisations corporelles	897 409	25 137	54 718	867 829
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	512 215			512 215
Créances rattachées à des participations	15 735			15 735
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	87 205			87 205

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	13 394			13 394
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	7 489			7 489
Autres	802 361	37 558	54 749	785 170
Immobilisations financières				
Participations		5 000		5 000
Prêts				
Autres		46 280		46 280

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
SARL MEMENTO	11 000	428 378	100,00	501 960	501 960
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	11 000	428 378	100,00	501 960	501 960

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT N-1	Résultats N-1	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
SARL MEMENTO			584 486	163 830	50 000
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...			584 486	163 830	50 000

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	15 735	15 735		
Prêts				
Autres immo. financières	87 205		87 205	
Clients douteux	183 254	183 254		
Autres créances clients	2 053 645	2 053 645		
Personnel et comptes rattachés	300	300		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	12 097	12 097		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	29 191	29 191		
TVA	15 182	15 182		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	16 063	16 063		
Charges constatées d'avance	68 212	68 212		
TOTAL	2 480 884	2 393 679	87 205	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	68 212	
TOTAL	68 212	

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	61 940				61 940
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	1 453 605				1 453 605
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	7 124				7 124
Autres réserves	1 187 136			323 725	1 510 861
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	973 725	811 528		-973 725	811 528
TOTAL	3 683 530	811 528		-650 000	3 845 057

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	134 192	134 192		
Personnel et comptes rattachés	226 818	226 818		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	270 267	270 267		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	511 440	511 440		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 829	20 829		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	90 066	90 066		
Autres dettes	360 153	360 153		
Produits constatés d'avance	1 063 321	1 063 321		
TOTAL	2 677 086	2 677 086		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	116 796			
Montant des emprunts et dettes contracté...	90 066			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 1 063 321	
TOTAL	- 1 063 321	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	216 256	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	52 622	
État - Charges à payer	11 551	
TOTAL	280 429	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	- 12 097	
TOTAL	- 12 097	

ORIGA GROUP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 44 580 €
Siège social : 45 cours Gouffé
13006 MARSEILLE
433 766 649 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 811 742 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	811 742 €
Au compte « autres réserves »	161 742 €
Le solde, soit	650 000 €
Lequel est affecté en totalité,	
A titre de dividendes aux associés	650 000 €
Soit 291,61 euros par part	

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2026, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2025 éligible à la réfaction de 40 % s'élève à 650 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 13 avril 2026.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant soumis à réfaction de 40%	Montant non soumis à réfaction de 40%
30/09/2024	650 000 € soit 209,88 euros par part	650 000 €	0 €
30/09/2023	800 000 € soit 236,83 euros par part	800 000 €	0 €
30/09/2022	580 000 € soit 171,70 euros par part	580 000 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31/03/2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



